

*Questions orales*

compagnies fiduciaires (hypothèques grevant des propriétés résidentielles)».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

[Traduction]

**LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION****MODIFICATION PRÉVOYANT LE TAUX D'INTÉRÊT  
MAXIMUM SUR LES HYPOTHÈQUES GREVANT DES  
PROPRIÉTÉS RÉSIDENNELLES**

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby)** demande à présenter le bill C-244, tendant à modifier la loi nationale sur l'habitation (hypothèques grevant des propriétés résidentielles).

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

● (1410)

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES****LA HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE—L'AIDE ENVISAGÉE  
POUR LA POPULATION DES PROVINCES DE  
L'ATLANTIQUE—L'ANALYSE DES RÉPERCUSSIONS PAR  
RÉGION**

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné qu'on a demandé hier au premier ministre ce que le gouvernement allait faire pour aider les Canadiens à revenu modeste dans les provinces atlantiques à faire face à l'augmentation du prix du pétrole cet hiver et qu'il a laissé entendre que l'unique solution serait de cesser d'acheter du pétrole si le prix en était trop élevé, je voudrais aujourd'hui demander au ministre si le gouvernement peut offrir une proposition plus réaliste pour résoudre les problèmes de ces gens cet hiver?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, si ma mémoire est fidèle, le premier ministre a déjà signalé à la Chambre un certain nombre de mesures qui ont été prises, aux termes tant du Régime d'assistance publique du Canada que d'autres programmes, et qui devraient mettre plus d'argent à la disposition des citoyens les plus défavorisés de cette région du pays. En outre, le premier ministre a déclaré il y a une semaine aujourd'hui que la question de la disparité des prix et de l'assistance aux nécessiteux serait à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je croyais que le premier ministre avait déclaré qu'il pourrait être nécessaire d'accorder plus d'aide aux contribuables à faible revenu, mais étant donné que le chômage et l'inflation ont déjà atteint un niveau critique au Québec et dans les provinces atlantiques, le ministre pourrait-il dire si le gouvernement se propose de prendre des mesures précises relativement à l'augmentation très marquée du prix du pétrole brut et des produits pétroliers dans les provinces atlantiques? Est-il prêt à indiquer les mesures précises que le gouvernement

[M. Broadbent.]

se dispose à proposer à la conférence des premiers ministres?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas disposé à le dire aujourd'hui.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant ou au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Puisque le premier ministre a déclaré à la Chambre, le 20 novembre dernier, que le gouvernement examinait les effets de la crise énergétique sur l'économie en général et les répercussions des hausses de prix au niveau régional en particulier, le premier ministre suppléant, le premier ministre ou n'importe quel ministre pourrait-il nous dire si cette étude des répercussions économiques des hausses du prix du pétrole au niveau régional était terminée au moment où le premier ministre a annoncé la semaine dernière sa politique du double prix pour le Canada? Si tel est le cas, quand le gouvernement fera-t-il connaître à la Chambre les résultats de cette étude et la teneur du rapport?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie et du Commerce ont tous deux fait savoir que leur ministère respectif s'appliquait à évaluer les répercussions possibles sur l'économie des hausses de prix à l'échelle internationale, ainsi que de la pénurie de plus en plus grave du pétrole. Les études ont été entreprises et pour autant que je sache, elles se poursuivent.

**LA TAXE À L'EXPORTATION DU PÉTROLE—LE PARTAGE  
DES RECETTES**

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources voudrait-il expliquer une réponse qu'il a donnée hier et qui figure à la page 8676 du *hansard*? Elle semble différer quelque peu des réponses précédentes. A-t-il bien dit que le partage des recettes provenant de la taxe d'exportation se fera ainsi: 50 p. 100 des fonds perçus seront versés aux provinces pour remplacer les redevances auxquelles elles ont renoncé, tandis que le gouvernement fédéral investira les autres 50 p. 100 dans l'exploitation des ressources pétrolières dans les provinces productrices de pétrole. Est-ce exact?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, il s'agissait de fait des ressources énergétiques dans la province productrice de pétrole, ce qui ne se limitait pas nécessairement au pétrole. Tout dépend de l'option de la province.

**M. Douglas:** Je voudrais des précisions sur un point. Le ministre a affirmé hier que le gouvernement fédéral investirait le solde de la taxe dans les provinces productrices. Est-ce que le gouvernement fédéral investira la totalité du 50 p. 100 qu'il percevra dans les provinces productrices de pétrole, ou cette disposition s'applique-t-elle à toutes les provinces productrices d'énergie, électrique et autres?

**M. Macdonald (Rosedale):** Non, monsieur. Elle concerne uniquement les provinces productrices de pétrole. En autres termes, la province non productrice à l'heure actuelle ne doit pas s'attendre à bénéficier d'une quelconque partie de la taxe sous forme d'investissements fédéraux dans les ressources énergétiques.